



RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE EAU POTABLE



EXERCICE 2025

ARGELÈS-SUR-MER · BAGES · BANYULS-SUR-MER · CERBÈRE · COLLIOURE · ELNE · LAROQUE-DES-ALBÈRES · MONTESQUIEU-DES-ALBÈRES ·
ORTAFA · PALAU-DEL-VIDRE · PORT-VENDRES · SAINT-ANDRÉ · SAINT-GÉNIS-DES-FONTAINES · SAINT-JULIEN-DES-BOIS · SAINT-JULIEN-DES-MONTES
Date de réception en préfecture : 21/09/2026
066-200043602-20260914-DL-2026-0258-DE
Date de transmission : 21/09/2026
Date de réception préfecture : 21/09/2026

Table des matières

<u>Note liminaire.....</u>	<u>2</u>
<u>Caractérisation technique du service eau potable.....</u>	<u>3</u>
Description générale.....	3
Structure et mode de gestion du service.....	3
Moyens humains.....	5
Population desservie.....	5
Nombre d'abonnements.....	5
Le réseau de distribution d'eau potable.....	6
Nature des ressources en eau.....	7
Volumes vendus au cours de l'exercice.....	14
<u>Tarification de l'eau et recettes du service.....</u>	<u>18</u>
Modalités de tarification.....	18
Prix du service.....	18
Facture d'eau type (120 m ³).....	19
Recettes d'exploitation du service.....	19
Répartition des volumes par unité de distribution et taux d'impayés.....	21
<u>Indicateurs de performances.....</u>	<u>22</u>
Qualité de l'eau en distribution.....	22
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	22
Réseau de distribution.....	23
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	23
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	24
Les usagers et le service.....	25
<u>Financement des investissements.....</u>	<u>26</u>
Montants financiers des travaux engagés.....	26
En-cours de la dette et montant des amortissements.....	26
Abandons de créances ou versements à un fonds de solidarité.....	27
<u>Annexe : Note d'information de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse.....</u>	<u>28</u>

Note liminaire

Le présent rapport relatif au service public de l'eau potable est élaboré en application de la loi n°95-101 du 2 février 1995 dite loi "Barnier" relative au renforcement de la protection de l'environnement, qui a instauré une information détaillée sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement.

Le président de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) doit donc présenter à son assemblée délibérante pour adoption un ou plusieurs rapports, conformément à l'article L2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales. Ces rapports sont ensuite adressés à chaque commune afin d'être présentés au conseil municipal et mis à disposition du public.

Destinés à l'information de l'utilisateur et à la transparence dans la gestion des services publics, le présent document comprend l'ensemble des indicateurs techniques et financiers du service public de l'eau potable établis selon les dispositions fixées par le décret n°95-635 du 6 mai 1995, ainsi que l'arrêté et le décret du 2 mai 2007.

Conformément à l'article L2224-5 du code général des collectivités territoriales, la collectivité est tenue de communiquer les données contenues dans le présent rapport à l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement ou SISPEA (<https://www.services.eaufrance.fr/sispea/>) avant le 30 septembre de l'année suivant l'exercice concerné.

Ces données une fois publiées permettent de diffuser chaque année au mois de juin le rapport sur l'organisation et les performances des services d'eau et d'assainissement, d'orienter les politiques nationales de l'eau et de transmettre en toute transparence ces informations auprès des usagers sur le site web de l'Observatoire.

Les références SISPEA sont indiquées en orange dans le présent rapport.

Caractérisation technique du service eau potable

Description générale

La Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibérus (CC ACVI) regroupe 15 communes: Argelès-sur-Mer, Bages, Banyuls-sur-Mer, Cerbère, Collioure, Elne, Laroque-des-Albères, Montesquieu-des-Albères, Ortaffa, Palau-del-Vidre, Port-Vendres, Saint-André, Saint-Génis-des-Fontaines, Sorède, Villelongue-del-Monts, et représente une population de 58 000 habitants environ (données INSEE 2022).

Une permanence est disponible pour les abonnés du service eau potable au siège de la CC ACVI à Argelès-sur-Mer, situé 3 impasse de Charlemagne, par téléphone au 04.68.81.63.77 ou par mail (serviceclient@cc-acvi.com).

Le service d'astreinte de la Régie des Eaux permet de répondre à toutes les urgences 7j/7 et 24h/24 (tél: 04.68.81.63.77 ou 04.68.95.21.95).

Structure et mode de gestion du service

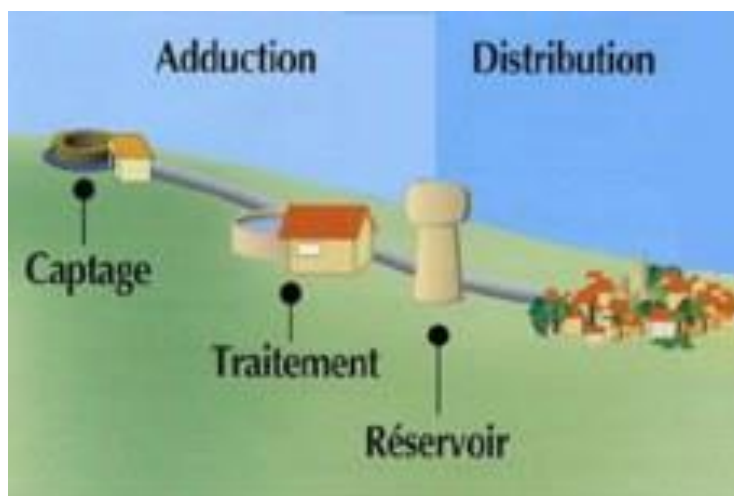
Le service eau potable a pour missions la production, le traitement, le transport, le stockage et la distribution d'eau potable, ainsi que la relation à la clientèle.

Ces missions sont exercées en régie sur l'ensemble du territoire. La Régie assure en effet elle-même l'exploitation du service, prenant en charge l'ensemble de l'investissement et du fonctionnement.

Autorité territoriale	Communes concernées	Date début de contrat	Mode de gestion	Gestionnaire précédent
CDC	Argelès-sur-Mer	2002	Régie	Véolia
	Montesquieu-des-Albères	2002		Régie municipale
	Laroque-des-Albères Palau-del-Vidre Saint-André Saint-Génis-des-Fontaines Sorède Villelongue-dels-Monts	2006		Véolia
	Banyuls-sur-Mer Cerbère Collioure Port-Vendres	2010		Véolia
	Elne	2014		Régie municipale
	Ortaffa	2014		Saur
	Bages	2017		Saur

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la compétence production (captage de l'eau, adduction, traitement) est assurée par la CC ACVI, suite à la dissolution du Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable du Tech Aval (S.M.P.E.P.T.A.).

Le service production de la Régie n'a pas d'abonné, il alimente en eau les différentes unités de distribution (ci-après désignées par « UDI »), qui sont les unités chargées de fournir l'eau potable aux abonnés, comme indiqué dans le schéma ci-dessous.



Le tableau ci-dessous détaille les unités de distribution affiliées à la CC ACVI.

UDI	Communes desservies par l'UDI
UDI ARGELÈS-SUR-MER	Argelès-sur-Mer
UDI BAGES	Bages
UDI BASSE-PLAINE DU TECH	Laroque-des-Albères Palau-del-Vidre Saint-André Saint-Génis-des-Fontaines Sorède Villelongue-dels-Monts
UDI CÔTE VERMEILLE	Banyuls-sur-Mer Cerbère Collioure Port-Vendres
UDI ELNE	Elne
UDI MONTESQUIEU-DES-ALBÈRES	Montesquieu-des-Albères
UDI ORTAFFA	Ortaffa

Moyens humains

La Régie des Eaux est composée de 39 équivalents temps plein (incluant les temps de travail des services administratifs affectés au service de l'eau potable) ainsi qu'1 saisonnier en période de relève. Ils assurent l'entretien, le fonctionnement du réseau, des usines de traitement, du laboratoire d'analyses et du service clientèle.

Population desservie

	Population*	Nombre d'habitants temporaires	Nombre d'habitants desservis
			D101.0
UDI ARGELÈS-SUR-MER	11 078	100 000	111 078
UDI BAGES	4 573	300	4 873
UDI BASSE PLAINE DU TECH	17 543	7 100	24 643
UDI CÔTE VERMEILLE	12 598	31 000	43 598
UDI ELNE	9 581	800	10 381
UDI MONTESQUIEU-DES-ALBÈRES	1 309	400	1 709
UDI ORTAFFA	1 912	200	2 112
TOTAL	58 594	139 800	198 394

* Chiffres extraits du recensement général des populations légales de 2022 publiés par l'INSEE.

Nombre d'abonnements

	Nombre d'abonnements domestiques	Nombre d'abonnements non domestiques (industrie, etc.)	Nb communes alimentées
	VP056		
UDI ARGELÈS-SUR-MER	9 391	0	1
UDI BAGES	2 457	0	1
UDI BASSE PLAINE DU TECH	11 188	0	6
UDI CÔTE VERMEILLE	11 881	0	4
UDI ELNE	4 884	6	1
UDI MONTESQUIEU-DES-ALBÈRES	924	0	1
UDI ORTAFFA	1 055	0	1
TOTAL	41 780	6	15

NB: Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (AERMC) au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique, en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le réseau de distribution d'eau potable

La valeur du linéaire de réseau de desserte est issue des données du Système d'Information Géographique (S.I.G.) de la CC ACVI.

Le linéaire du réseau de canalisations du service public de distribution d'eau potable détaillé par commune et par secteur d'UDI dans les tableaux ci-dessous :

Communes	Linéaire de réseau (km)
	VP200
ARGELÈS-SUR-MER	150,611
BAGES	30,080
BANYULS-SUR-MER	52,391
CERBÈRE	18,402
COLLIOURE	47,056
ELNE	59,778
LAROQUE-DES-ALBÈRES	40,905
MONTESQUIEU-DES-ALBÈRES	30,685
ORTAFFA	16,752
PALAU-DEL-VIDRE	19,388
PORT-VENDRES	36,778
SAINT-ANDRÉ	30,815
SAINT-GÉNIS-DES-FONTAINES	33,835
SORÈDE	37,555
VILLELONGUE-DELS-MONTS	23,493
TOTAL	628,524

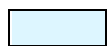
Secteur	Linéaire de réseau (km)
	VP200
UDI ARGELÈS SUR MER	150,611
UDI BAGES	30,080
UDI BASSE-PLAINE-DU-TECH	185,991
UDI CÔTE VERMEILLE	154,627
UDI ELNE	59,778
UDI MONTESQUIEU-DES-ALBÈRES	30,685
UDI ORTAFRA	16,752
TOTAL	628,254

Nature des ressources en eau

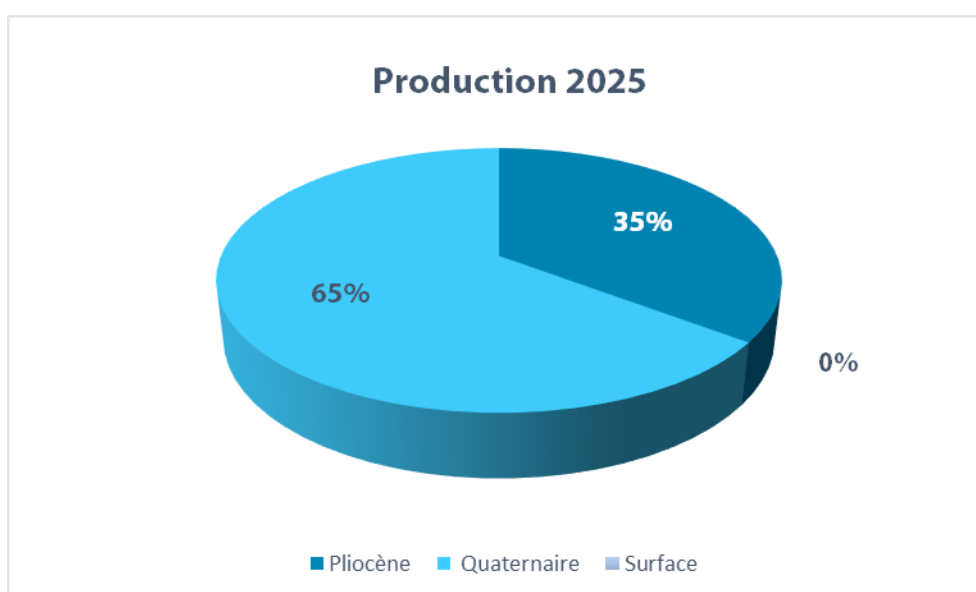
✓ Unité de production globale

Les tableaux ci-après détaillent la production globale d'eau potable comparée à celle de 2024. Le premier constitue un bilan comparatif de la production globale par profondeur de prélèvement, et le second détaille les résultats par site.

Légende des tableaux de cette section :

	Prélèvement en nappe souterraine profonde
	Prélèvement en nappe souterraine superficielle
	Prélèvement sur des eaux de surface

Profondeur de la nappe souterraine	Production 2024 (en m³)	Production 2025 (en m³)	Variation
Pliocène Nappe souterraine profonde	2 078 256	2 150 547	+3,48%
Quaternaire Nappe souterraine superficielle	3 815 620	3 972 475	+4,11%
Surface	0	0	0%
TOTAL	5 893 876	6 123 022	+3,89%



Désignation	Capacité de production [m³/j]	Production 2024 [m³]	Production 2025 [m³]	Variation
F1 Font d'en Barere MONTESCOT	2 500	325 368	388 526	+19,41%
F2 La fabregue MONTESCOT	2 000	177 369	193 430	+9,06%
F3 La Vignasse MONTESCOT	1 800	205 925	196 461	-4,60%
F4 Salobre MONTESCOT	1 900	253 755	219 810	-16,66%
F5 Aygat MONTESCOT	1 700	71 316	191 630	+168,71%
FM MONTESCOT	2 500	297 568	354 905	+19,27%
P2 ELNE	4200	398 385	390 378	-2,01%
P3 Pla de la Barque ELNE	2400	91 937	5 931	-93,55%
F1 Mas Aragon ELNE	4800	365 349	627 346	+71,71%
F2 Mas Aragon ELNE	3600	53 411	74 109	38,75%
Drain Pont du Tech ARGELÈS-SUR-MER	8600	669 189	633 065	-5,40%
Forage Val Auger BANYULS-SUR-MER	2400	12 634	7 884	-37,60%
Sources Cassagnes et Vernèdes ARGELÈS-SUR-MER	/	1274	935	-26,61%

Puits Négade LATOUR-BAS-ELNE	9200	1 232 886	1 075 861	-12,74%
Forage Négade LATOUR-BAS-ELNE		333 121	271 133	-18,61%
Source Sabirou ST-GÉNIS-DES- FONTAINES	1800	227 313	399 734	+75,85%
Puits & Forage Trompettes Hautes MONTESQUIEU-DES- ALBÈRES	1640	112 659	115 387	2,42%
Forages F1 Salita BROUILLA	4800	214 631	209 256	-2,50%
Forages F2 Salita BROUILLA		348 699	308 808	-11,44
Forages P3 Salita BROUILLA		228 034	199 280	-12,61%
Forage El Raig LAVAIL	/	4 567	4 541	-0,57%
Forage Pompidor ORTAFFA	200	556	0	-100%
F1 Bis Cave Coopérative BAGES	1200	217 157	216 242	-0,42%
F2 Millerols BAGES	1200	40 773	38 370	-5,89%
TOTAL GÉNÉRAL		5 893 876	6 123 022	+3,89%

✓ UDI d'Argelès-sur-Mer

Les ressources qui alimentent en eau la commune d'Argelès-sur-Mer sont les suivantes :

Désignation	Capacité de production [m³/j]	Production 2024 [m³]	Production 2025 [m³]	Variation
Puits Négade LATOUR-BAS-ELNE	7 800	1 232 886	1 075 861	-12,74%
Forage Négade LATOUR-BAS-ELNE	1 400	333 121	271 133	-18,61%
PONT DU TECH 2 <i>Bâche de reprise</i>	-	140 414	566 753	+303,63%
Compteur du RAVANER (Intercom Côte Vermeille) <i>Interconnexion</i>	-	46 152	45 844	-0,67%
TOTAL	9 200	1 752 573	1 959 590	+11,81%

✓ UDI Bages

Les ressources qui alimentent en eau la commune de Bages sont les suivantes :

Désignation	Capacité de production [m³/j]	Production 2024 [m³]	Production 2025 [m³]	Variation
FORAGE F1Bis <i>Cave Coopérative</i>	1 200	217 157	216 242	-0,42%
FORAGE F2 <i>MILLEROLES</i>	1 200	40 773	38 370	-5,89%
Compteur Interconnexion F4 <i>Montescot</i>	/	0	16 224	+100%
TOTAL	2 400	257 930	270 836	+5,00%

✓ UDI Basse-Plaine-du-Tech

Les ressources qui alimentent en eau les communes appartenant à cette UDI (Laroque-des-Albères, Palau-del-Vidre, Saint-Génis-des-Fontaines, Sorède, Villelongue-dels-Monts) sont les suivantes :

Désignation	Capacité de production [m³/j]	Production 2024 [m³]	Production 2025 [m³]	Variation
Forages F1 Salita BROUILLA	4 800	214 631	209 256	-2,50%
Forages F2 Salita BROUILLA		348 699	308 808	-11,44%
Forages P3 Salita BROUILLA		228 034	199 280	-12,61%

Source Sabirou St-GÉNIS-DES-FONTAINES	1 800	227 313	254 919	+12,14%
Forage LAVAIL « El Raig »	/	4 567	4 541	-0,56%
Réservoir du Grand Bosc ELNE Station de refoulement	5 000	340 809	350 550	+2,86%
TOTAL	11 600	1 364 053	1 327 654	-2,69%

NB : Une demande de Déclaration d'Utilité Publique est en cours pour le forage Lavail « El Raig ».

✓ UDI Côte Vermeille

Les ressources qui alimentent en eau les communes de cette UDI (Banyuls-sur-Mer, Cerbère, Collioure et Port-Vendres) sont les suivantes :

Désignation	Capacité de production [m³/j]	Production 2024 [m³]	Production 2025 [m³]	Variation
P2 ELNE	4 200	398 385	744 971	+87,00%
Compteur Gran Bosc vers Pont du Tech situé au P2 ELNE* Interconnexion	/	121 824	354 593	+191,07%
P3 « Pla de la Barque » ELNE	2 400	91 937	5 931	-93,55%
F1 Mas Aragon – ELNE	4 800	365 349	627 346	+71,71%
F2 Mas Aragon – ELNE	3 600	53 411	74 109	+38,75%
Compteur Gran Bosc vers Pont du Tech situé au Mas Aragon ELNE* Interconnexion	/	0	0	
Surpresseur des Criques de Porteils ARGELÈS-SUR-MER	/	0	0	0,00%
Drain du Pont du Tech ARGELÈS-SUR-MER	8 600	669 189	633 065	-5,40%
Forage du Val Auger BANYULS-SUR-MER**	2 400	12 634	7 884	-37,60%
Sources Cassagnes et Vernèdes ARGELÈS-SUR-MER	/	1 274	935	-26,63%
Depuis distribution Ambeille via Ravaner** Interconnexion	/	46 152	45 844	-0,67%
PONT DU TECH 2 (ex-SMPEPTA)*** Bâche de reprise	5 700	140 414	566 753	303,63%
TOTAL		1 900 569	3 061 431	+61,08%

* Volume importé

** Utilisation saisonnière

*** Volume exporté vers Argelès-sur-Mer

✓ UDI Elne

La commune d'Elne est alimentée depuis le réservoir du Gran Bosc, par les forages du Pliocène F1 « Foun d'en Barrere », F2 « Mas La Fabrègue », F3 « La Vignasse », F4 « Salobre », F5 « Aygal », et FM « Montescot ».

Désignation	Capacité de production [m³/j]	Production 2024 [m³]	Production 2025 [m³]	Variation
F1 Font d'en Barere MONTESCOT	2 500	325 368	388 526	+19,41%
F2 La fabregue MONTESCOT	2 000	177 369	193 430	+9,06%
F3 La Vignasse MONTESCOT	1 800	205 925	196 461	-4,60%
F4 Salobre MONTESCOT	1 900	253 755	219 810	-16,66%
F5 Aygal MONTESCOT	1 700	71 316	191 630	+168,71%
FM MONTESCOT	2 500	297 568	354 905	+19,27%
TOTAL	12 400	1 341 301	1 544 762	+15.17 %

✓ UDI Montesquieu-des-Albères

Les ressources qui alimentent en eau la commune de Montesquieu-des-Albères sont les suivantes :

Désignation	Capacité de production [m³/j]	Production 2024 [m³]	Production 2025 [m³]	Variation
Puits et forage Trompettes Hautes MONTESQUIEU-DES-ALBÈRES	1640	112 659	115 387	+2,42%

✓ UDI Ortaffa

Les ressources qui alimentent la commune d'Ortaffa en eau sont les suivantes :

Désignation	Capacité de production [m³/j]	Production 2024 [m³]	Production 2025 [m³]	Variation
FORAGE POMPIDOR	200	556	0	-100%
Réseau GRAN BOSC <i>Interconnexion</i>	–	96 621	95 472	-1%
Réseau CdC des ASPRES <i>Interconnexion *</i>	–	4 745	5 240	+10%
TOTAL	200	101 922	100 712,46	-1%

*Compteur de Brouilla.

Volumes vendus au cours de l'exercice

✓ Unité de production globale

Volumes (m³)	2024	2025	Variation
Volume produit	5 893 875	6 073 678	
Volume importé	0	5240	
Volume exporté vers MONTESCOT	90 755	86 282	
Volume perdu mis en distribution	5 803 120	5 992 636	+3,27%
Volume consommé par les adhérents	4 310 703	4 470 944	+33,23%
Volume consommé par le service	85 000	85 000	
Volume total consommé	4 395 703703	4 480 944	-10,51%

*Soit un rendement primaire du réseau de**

74,58%

76,03%

*Longueur de réseau [km]**

628,50 km

628,50km

*Indice linéaire des volumes non comptés [m³/j/km]**

25,20 m³

26,50 m³

*Indice linéaire de pertes [m³/j/km]**

24,90 m³

26,10 m³

* cf. formules de calcul au chapitre « Indicateurs de performance ».

✓ UDI Argelès-sur-Mer

Volumes (m³)	2024	2025	Variation
Volume produit	1 566 007	1 346 994	
Volume importé	140 414	566 753	
Volume exporté	46 152	45 844	
Volume exporté	-	-	
Volume mis en distribution	1 752 572	1 959 590	+11,81%
Volume consommé par les abonnés	1 601 702	1 663 402	+3,85%
Volume consommé par le service	15 000	15 000	0%
Volume total consommé	1 616 702	1 678 402	+3,82%

*Soit un rendement primaire du réseau de**

92,25%

85,65%

Longueur de réseau [km]

147,71 km

150,61 km

*Indice linéaire des volumes non comptés [m³/j/km]**

2,80 m³

5,39 m³

*Indice linéaire de pertes [m³/j/km]**

1,66 m³

4,28 m³

*Indice linéaire de consommation (m³/j/km)**

29,99 m³

30,53 m³

* cf. formules de calcul au chapitre « Indicateurs de performance ».

✓ UDI Bages

Volumes (m³)	2024	2025	Variation
Volume produit	257 930	254 612	
Volume importé	0	16 224	
Volume exporté	0		
Volume mis en distribution	257 930	270 836	+5,00%
Volume consommé par les abonnés	206 058	206 127	+0,03%
Volume consommé par le service	10 000	10 000	0%
Volume total consommé	216 058	216 127	+0,03%

<i>Soit un rendement primaire du réseau de*</i>	<i>83,77%</i>	<i>79,80%</i>
<i>Longueur de réseau [km]</i>	<i>29,13 km</i>	<i>30,08 km</i>
<i>Indice linéaire des volumes non comptés [m³/j/km]*</i>	<i>4,88 m³</i>	<i>5,89 m³</i>
<i>Indice linéaire de pertes [m³/j/km]*</i>	<i>3,94 m³</i>	<i>4,98 m³</i>
<i>Indice linéaire de consommation (m³/j/km)*</i>	<i>20,32 m³</i>	<i>19,69 m³</i>

* cf. formules de calcul au chapitre « Indicateurs de performance »

✓ UDI Basse Plaine du Tech

Volumes (m³)	2024	2025	Variation
Volume produit	1 023 244	976 804	
Volume importé	340 809	350 550	
Volume exporté	2 189	2 025	
Volume mis en distribution	1 354 053	1 325 329	-2,68%
Volume consommé par les abonnés	914 627	956 338	+4,57%
Volume consommé par le service	15 000	30 000	
Volume total consommé	929 627	986 388	6,11%

<i>Soit un rendement primaire du réseau de*</i>	<i>68,31%</i>	<i>74,46%</i>
<i>Longueur de réseau [km]</i>	<i>187,36 km</i>	<i>186 km</i>
<i>Indice linéaire des volumes non comptés [m³/j/km]*</i>	<i>6,54 m³</i>	<i>5,53 m³</i>
<i>Indice linéaire de pertes [m³/j/km]*</i>	<i>6,32 m³</i>	<i>4,99 m³</i>
<i>Indice linéaire de consommation (m³/j/km)*</i>	<i>13,63 m³</i>	<i>14,56 m³</i>

* cf. formules de calcul au chapitre « Indicateurs de performance »

✓ UDI Côte Vermeille

Volumes (m ³)	2024	2025	Variation
Volume produit	1 592 179	1 739 648	
Volume importé (depuis distribution Argelès)	0	0	
Volume importé (depuis interconnexion Gran Bosc CD109)	23 679	47 406	
Volume exporté (depuis production Pont du Tech)	140 414	566 753	
Volume exporté (depuis distribution Ambeille Ravaner)	46 152	45 844	
Volume importé (depuis interconnexion Gran Bosc CD 108)		354 593	
Volume mis en distribution	1 429 292	1 529 050	+6,98%
Volume consommé par les abonnés	928 240	957 309	+3,13%
Volume consommé par le service	16 000	16 000	
Volume total consommé	944 240	973 309	+3,08%

<i>Soit un rendement primaire du réseau de*</i>	<i>69,98%</i>	<i>74,05%</i>
<i>Longueur de réseau [km]</i>	<i>166,06 km</i>	<i>154,62 km</i>
<i>Indice linéaire des volumes non comptés [m³/j/km]*</i>	<i>8,27 m³</i>	<i>3,85 m³</i>
<i>Indice linéaire de pertes [m³/j/km]*</i>	<i>8 m³</i>	<i>3,56 m³</i>
<i>Indice linéaire de consommation (m³/j/km)*</i>	<i>15,58 m³</i>	<i>17,25 m³</i>

* cf. formules de calcul au chapitre « Indicateurs de performance »

✓ UDI Elne

Volumes (m ³)	2024	2025	Variation
Volume produit	555 200	1 544 762	
Volume importé	0	0	
Volume exporté	0	953 129	
Volume mis en distribution	555 200	591 633	+6,56%
Volume consommé par les abonnés domestiques	471 540	498 771	+5,77%
Volume consommé par les abonnés non-domestiques	23 306	15 505	-33,47%
Volume consommé par le service	10 000	10 000	
Volume total consommé	504 846	524 276	+3,85%

<i>Soit un rendement primaire du réseau de*</i>	<i>90,93%</i>	<i>95,45%</i>
<i>Longueur de réseau [km]</i>	<i>63,59 km</i>	<i>59,78 km</i>
<i>Indice linéaire des volumes non comptés [m³/j/km]*</i>	<i>2,60 m³</i>	<i>3,68 m³</i>
<i>Indice linéaire de pertes [m³/j/km]*</i>	<i>2,17 m³</i>	<i>3,22 m³</i>
<i>Indice linéaire de consommation (m³/j/km)*</i>	<i>21,75 m³</i>	<i>24,49 m³</i>

* cf. formules de calcul au chapitre « Indicateurs de performance »

✓ *UDI Montesquieu-des-Albères*

Volumes (m³)	2024	2025	Variation
Volume produit	112 659	115 387	
Volume importé	2 189	2 025	
Volume exporté	0	0	
Volume mis en distribution	114 849	117 412	+2,23%
Volume consommé par les abonnés	88 609	91 980	+3,80%
Volume consommé par le service	3 500	2 000	
Volume total consommé	92 109	93 980	+2,03%

<i>Soit un rendement primaire du réseau de*</i>	<i>80,20%</i>	<i>80,04%</i>
<i>Longueur de réseau [km]</i>	<i>30,68 km</i>	<i>30,69 km</i>
<i>Indice linéaire des volumes non comptés [m³/j/km]*</i>	<i>2,35 m³</i>	<i>2,27 m³</i>
<i>Indice linéaire de pertes [m³/j/km]*</i>	<i>2,03 m³</i>	<i>2,09 m³</i>
<i>Indice linéaire de consommation (m³/j/km)*</i>	<i>8,23 m³</i>	<i>8,39 m³</i>

* cf. formules de calcul au chapitre « Indicateurs de performance »

✓ *Unité de distribution d'Ortaffa*

Volumes (m³)	2024	2025	Variation
Volume produit	97 177	95 472	
Volume importé	4 745	5 240	
Volume exporté	0	0	
Volume mis en distribution	101 922	100 712	-1,19%
Volume consommé par les abonnés	76 621	81 462	+6,32%
Volume consommé par le service	2 500	2 500	
Volume total consommé	79 121	83 962	+6,12%

<i>Soit un rendement primaire du réseau de*</i>	<i>77,63%</i>	<i>83,37%</i>
<i>Longueur de réseau [km]</i>	<i>15,22 km</i>	<i>16,75 km</i>
<i>Indice linéaire des volumes non comptés [m³/j/km]*</i>	<i>4,55 m³</i>	<i>3,15 m³</i>
<i>Indice linéaire de pertes [m³/j/km]*</i>	<i>4,10 m³</i>	<i>2,74 m³</i>
<i>Indice linéaire de consommation (m³/j/km)*</i>	<i>14,24 m³</i>	<i>13,73 m³</i>

* cf. formules de calcul au chapitre « Indicateurs de performance »

Tarification de l'eau et recettes du service

Modalités de tarification

✓ Abonnement et consommation

Les tarifs de l'eau potable au 1^{er} janvier 2025 et 1^{er} janvier 2026 ont été fixés par les délibérations :

- n° DL2043-0290 lors de la séance du Conseil Communautaire du 16 décembre 2024.
- n° DL2025-0284 lors de la séance du Conseil Communautaire du 15 décembre 2025.

✓ Autres prestations

Les bordereaux de prix de l'ensemble des tarifs aux usagers sont disponibles sur le site internet de la CC ACVI (<https://www.cc-acvi.com/vivre-et-habiter/eau-assainissement/services-aux-clients/facturation-tarification/>).

Les tarifs de l'exercice concerné ont été fixés par la délibération n° DL2025-0284 lors de la séance du Conseil Communautaire du 15 décembre 2025.

Prix du service

Les tarifs de vente en gros applicables durant l'exercice sont détaillés dans les tableaux suivants.

NB : le service est assujéti à la TVA. Cette dernière est :

- Volontaire pour les communes et EPCI de moins de 3000 habitants ;
- Obligatoire en cas de délégation du service public ainsi que pour les communes et EPCI de plus de 3000 habitants.

✓ Unité de production globale

		1 ^{er} janvier de l'exercice 2025 (en €)	1 ^{er} janvier de l'exercice 2026 (en €)
Part de la collectivité			
Frais d'accès au service		0	0
Part fixe (€ HT par m ³ / an)	Ø 15 mm	0,30	0,30
Taxes et redevances			
	TVA	5,5%	5,5%

Facture d'eau type (120 m³)

Le tableau ci-dessous indique l'évolution de la facture d'eau potable entre le 01/01/2025 et le 01/01/2026. Les totaux sont donnés pour la consommation annuelle d'un ménage de référence, soit deux adultes et deux enfants (120m³).

Les redevances (taxes) à verser obligatoirement par la collectivité à l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse ont subi une réforme entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2025. En ce qui concerne l'eau potable, les redevances en vigueur depuis cette date sont la redevance sur la consommation d'eau potable, la performance des réseaux d'eau potable et le prélèvement sur la ressource en eau.

Détail de facturation	Prix au 01/01/2025	Prix au 01/01/2026	Évolution
DISTRIBUTION DE L'EAU			
ABONNEMENT EAU (HT)	42,50€	46,80€	+10,12%
CONSOMMATION EAU (HT/m ³)	1,093€	1,19900€	+9,70%
TAXES REVERSÉES À DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS			
CONSOMMATION EAU POTABLE (HT/m ³)	0,43€	0,39€	-9,30%
PERFORMANCE DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE (HT/m ³)	0,01€	0,02880€	+188%
PRÉLÈVEMENT SUR LA RESSOURCE EN EAU (HT/m ³)	0,06831€	0,06831€	0%
Montant total part EAU pour 120 m³ (HT)	234,66€	249,13€	+6,17%
TVA (5,5%)	12,91€	13,70€	
MONTANT TOTAL PART EAU TTC pour 120 m³	247,56€	262,84€	
Prix total TTC au m³	2,06€	2,19€	

Recettes d'exploitation du service

✓ *Unité de production*

RECETTES D'EXPLOITATION (€ HT)	
PRODUCTION D'EAU POTABLE	1 502 151 € HT

✓ Unités de distribution

	Redevance consommation d'eau potable (€HT)	Redevance performance réseaux d'eau (€HT)	Redevance prélèvement ressource (€HT)	Prestations travaux (€HT)	Autres produits annexes (€HT)
UDI ARGELÈS-SUR-MER	715 495,92€	16 639,44€	113 622,67€	116 882,30€	30 107,20€
UDI BAGES	88 650,95€	2 062,13€	14 080,55€	25 070,93€	5 791,72€
UDI BASSE PLAINE DU TECH	408 887,43€	9 548,15€	65 123,45€	174 108,93€	37 496,10€
UDI CÔTE VERMEILLE	409 465,78€	14 983,78€	65 382,30€	97 967,30€	32 112,33€
UDI ELNE	219 769,13€	5 139,13€	35 303,76€	54 045,40€	11 924,20€
UDI MONTESQUIEU-DES-ALBÈRES	39 424,12€	916,84€	6 256,08€	Commun avec UDI BASSE PLAINE DU TECH	
UDI ORTAFFA	35 090,15€	816,05€	5 564,48€	14 041,13€	2 516,28€
TOTAL	1 916 783,48€	50 105,52€	305 333,29€	482 115,99€	119 947,83€

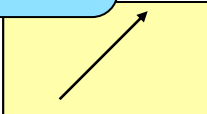
	Volume facturés (m³)	Montant des recettes liées à la facturation pour l'année 2025 (€HT)
	VP063	DC184
UDI ARGELÈS-SUR-MER	1 663 402 m³	2 661 797,91€
UDI BAGES	91 980 m³	338 774,49
UDI BASSE PLAINE DU TECH	1 307 046 m³	1 302 992,90€
UDI CÔTE VERMEILLE	699 938 m³	1 734 339,56€
UDI ELNE	167 207 m³	829 009,24€
UDI MONTESQUIEU-DES-ALBÈRES	223 883 m³	121 892,58€
UDI ORTAFFA	317 538 m³	135 683,63€
TOTAL	4 470 944 m³	7 124 490,31€

Répartition des volumes par unité de distribution et taux d'impayés

	Volumes facturés	Redevances eau potable (HT)
	VP063	
UDI ARGELÈS-SUR-MER	1 663 402 m ³	845 592,15€
UDI BAGES	91 980 m ³	104 768,69€
UDI BASSE PLAINE DU TECH	1 307 046 m ³	483 177,68€
UDI CÔTE VERMEILLE	699 938 m ³	489 339,53€
UDI ELNE	167 207 m ³	260 207,09€
UDI MONTESQUIEU-DES-ALBÈRES	223 883 m ³	46 568,33€
UDI ORTAFFA	317 538 m ³	41 429,21€
TOTAL	4 470 944 m³	2 271 082,68€

	Montant des impayés sur factures 2024 au 31/12/25 (€ TTC)	Montant des factures émises en 2024 (€ TTC)	Taux d'impayés
	VP268	VP185	P257.0
UDI ARGELÈS-SUR-MER	74 097,30€	3 096 804,53€	2,39%
UDI BAGES	29 252,48€	389 651,60€	7,51%
UDI BASSE PLAINE DU TECH	37 172,82€	1 875 953,51€	1,98%
UDI CÔTE VERMEILLE	59 714,17€	2 003 641,86€	2,98%
UDI ELNE	59 121,31€	955 523,46€	6,19%
UDI MONTESQUIEU-DES-ALBÈRES	12 493,75€	172 635,95€	7,24%
UDI ORTAFFA	5 656,00€	173 184,50€	3,27%
TOTAL	277 507,83€	8 667 395,41€	3,20%

Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (P257.0)*

2024 2,33%	2025 3,20%	
----------------------	-----------------------------	--

Indicateurs de performances

Qualité de l'eau en distribution

Les taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées, réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques, sont détaillés ci-dessous :

	Nombre de prélèvements	Taux de conformité microbiologique	Taux de conformité physico- chimique
	VP126	P101.1	P102.1
UDI ARGELÈS-SUR-MER	82	100,00%	98,80%
UDI BAGES	17	100,00%	100,00%
UDI BASSE PLAINE DU TECH	55	98,20%	100,00%
UDI CÔTE VERMEILLE	67	100,00%	100,00%
UDI ELNE	29	96,60%	100,00%
UDI MONTESQUIEU-DES-ALBÈRES	17	100,00%	100,00%
UDI ORTAFFA	11	100,00%	99,60%
TOTAL	278	99,3%	99,6%

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service pour l'ensemble du territoire est de **100 points**. Cet indice évalue la qualité des plans, des inventaires et de la politique de renouvellement pluriannuelle des services d'eau potable et d'assainissement.

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (P103.2B)		
2024 105	2025 105	→

Réseau de distribution

L'évaluation de la qualité de la gestion des réseaux de distribution de l'eau s'appuie sur le calcul des volumes d'eau perdus sur le réseau entre l'unité de production et les compteurs des abonnés en raison de fuites ou autres.

Cette évaluation repose sur les trois indicateurs détaillés dans le tableau ci-dessous.

	Rendement de réseau	Indice linéaire des volumes non comptés (m³/km/jour)	Indice linéaire de pertes en réseau (m³/km/jour)
		P105.3	P106.3
UDI ARGELÈS-SUR-MER	85,65%	5,39 m³	4,28 m³
UDI BAGES	84,88%	4,42 m³	3,51 m³
UDI BASSE PLAINE DU TECH	74,46%	5,53 m³	4,99 m³
UDI CÔTE VERMEILLE	63,53%	10,13 m³	9,85 m³
UDI ELNE	89,92%	3,15 m³	2,69 m³
UDI MONTESQUIEU-DES-ALBÈRES	80,04%	2,27 m³	2,09 m³
UDI ORTAFFA	83,30%	3,15 m³	2,74 m³
MOYENNE	76,59%	4,86 m³	4,31 m³

Le rendement de réseau se calcule de la façon suivante :

$$Rdt = \frac{(Volume\ consommé\ autorisé + volume\ exporté)}{(Volume\ produit + volume\ importé)}$$

L'indice linéaire des volumes non comptés se calcule de la façon suivante :

$$Ilvnc = \frac{(Volume\ mis\ en\ distribution - volume\ comptabilisé)}{(365 \times linéaire\ de\ réseau\ de\ desserte)}$$

L'indice linéaire de pertes en réseau se calcule de la façon suivante :

$$Ilp = \frac{(Volume\ mis\ en\ distribution - volume\ consommé\ autorisé)}{(365 \times linéaire\ de\ réseau\ de\ desserte)}$$

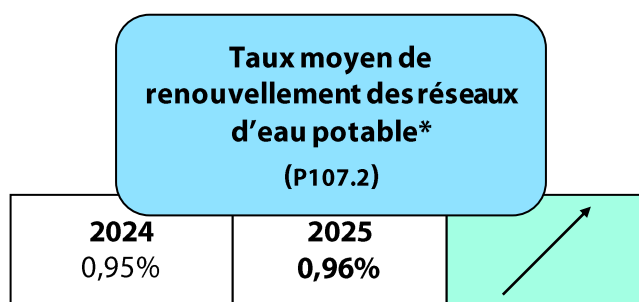
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne annuelle du linéaire de réseaux (hors linéaires de branchements) renouvelés au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées. Il se calcule de la façon suivante pour l'année n :

$$Tr = \frac{(Ln + L(n-1) + L(n-2) + L(n-3) + L(n-4))/5}{(Linéaire\ de\ réseau\ de\ desserte)}$$

Le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable pendant l'exercice est le suivant :

	Taux moyen renouvellement des réseaux (%)
	P107.2
UDI ARGELÈS-SUR-MER	0,25%
UDI BAGES	2,92%
UDI BASSE PLAINE DU TECH	1,64%
UDI CÔTE VERMEILLE	0,47%
UDI ELNE	0,71%
UDI MONTESQUIEU-DES-ALBÈRES	1,05%
UDI ORTAFFA	1,45%
MOYENNE	0,96%



* L'indicateur est calculé sur la base des travaux réceptionnés en 2024.

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 100 %, avec le barème suivant :

- 0 % : aucune action
- 20 % : études environnementale et hydrogéologique en cours
- 40 % : avis de l'hydrogéologue rendu
- 50 % : dossier déposé en préfecture
- 60 % : arrêté préfectoral
- 80 % : arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
- 100 % : arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté.

En cas d'achat d'eau à d'autres services publics d'eau potable par la Régie ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable

L'indice de protection de la ressource en eau est de : **80 %**.

Les usagers et le service

	Nombre d'interruptions de service non programmées	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées
	VP020	P151.1
UDI ARGELÈS-SUR-MER	20	2,13%
UDI BAGES	13	5,29%
UDI BASSE PLAINE DU TECH	92	8,22%
UDI CÔTE VERMEILLE	79	6,65%
UDI ELNE	19	3,89%
UDI MONTESQUIEU-DES-ALBÈRES	3	3,25%
UDI ORTAFFA	7	6,64%
TOTAL	233	5,58%

Taux d'occurrence des interruptions de service programmées (P151.1)			Taux de réclamations (P155.1)		
2024	2025		2024	2025	
3,22	5,58	↗	0,95	1,24	↗

Financement des investissements

Montants financiers des travaux engagés

	Montant des travaux réalisés (€HT)	Subventions d'investissement (€HT)
	DC195	
UDI ARGELÈS-SUR-MER	5 387 082,41€	57 739,77€
UDI BAGES	86 304,46€	- €
UDI BASSE PLAINE DU TECH	1 283 414,77€	32 395,19€
UDI CÔTE VERMEILLE	634 845,71€	407 959,70€
UDI ELNE	24 296,67€	- €
UDI MONTESQUIEU- DES-ALBÈRES	Commun avec l'UDI BASSE PLAINE DU TECH	
UDI ORTAFFA	5 499,45€	- €
PRODUCTION EAU POTABLE	196 435,34€	215 069,50€
TOTAL	7 617 879	713 164€

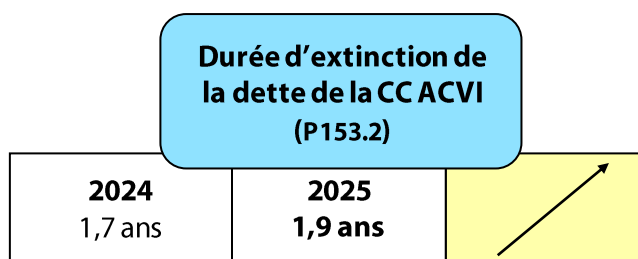
En-cours de la dette et montant des amortissements

L'état de la dette au 31 décembre fait apparaître les valeurs suivantes :

	En-cours de la dette au 31 décembre (€HT)	Annuité de l'emprunt (€HT)	Épargne brute (CAF Brute) (€HT)
	VP182		VP183
DISTRIBUTION EAU POTABLE	7 451 464,92€	374 478,75€	3 944 202,00€
PRODUCTION EAU POTABLE	40 000,00€	5 667,60€	- €
TOTAL	7 491 464,92€	380 146,35€	3 944 202,00€

Durant l'exercice, la collectivité a réalisé les amortissements suivants :

	Montant amortissement (€HT)
DISTRIBUTION D'EAU POTABLE	1 812 531€
PRODUCTION D'EAU POTABLE	126 074,85€
TOTAL	1 938 606€



Abandons de créances ou versements à un fonds de solidarité

La Régie n'a pas réalisé de versement à un fonds de solidarité au cours de l'exercice 2025 mais elle a procédé à des abandons de créances.

	Abandons de créances (€)	Volumes facturés (m ³)	Montant des abandons de créances (€/m ³)
	VP119	VP063	P109.0
TOTAL	78 052,86€	4 470 944 m³	0,0175€

Montant des abandons de créances (P109.0)		
2024 0,017 €/m ³	2025 0,017€/m ³	→

La Régie n'a pas mené d'opération de coopération décentralisée au cours de l'exercice 2025.

Annexe : Note d'information de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse

ÉDITION 2025

L'AGENCE DE L'EAU RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE VOUS INFORME

La fiscalité sur l'eau a permis une nette amélioration de la qualité de nos rivières

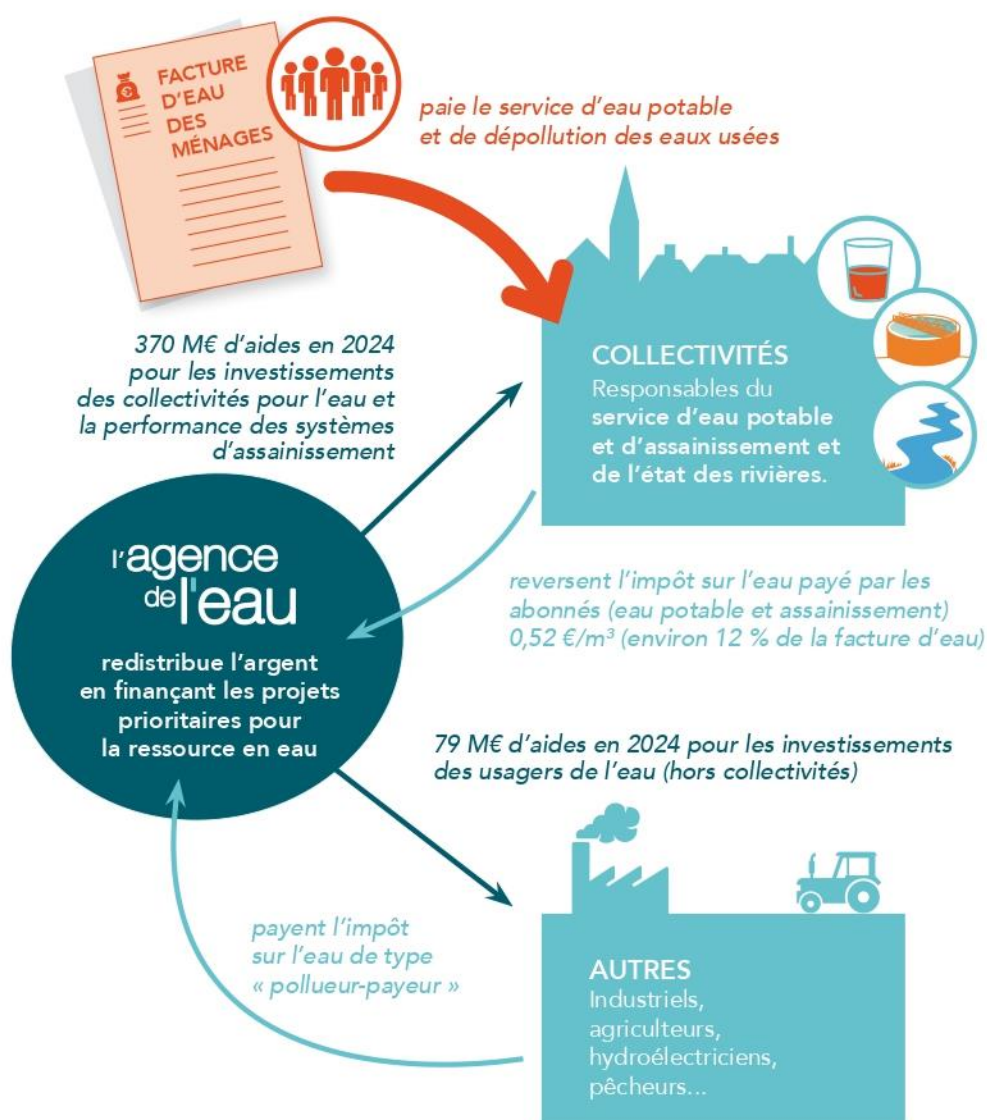
Grâce à cette fiscalité sur l'eau la pollution organique dans les rivières a été divisée par 10 en 20 ans.

Le **prix moyen de l'eau** dans les bassins Rhône-Méditerranée et de Corse est de **4,34 € TTC/m³** et de **4,52 € TTC/m³** en France*. Environ **12 %** de la facture d'eau sont constitués de redevances fiscales payées à l'agence de l'eau.

Cet impôt est réinvesti par l'agence pour moderniser et améliorer les stations d'épuration et les réseaux d'assainissement, s'adapter au changement climatique, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, des zones humides et des milieux marins.

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse est un établissement public de l'État sous tutelle du Ministère de la transition écologique, **spécialisé dans la protection de l'eau.**

*Source : estimation de l'agence de l'eau à partir des données Sispea 2023.



**SAUVONS
L'EAU!**

ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU

DANS LES BASSINS RHÔNE-MÉDITERRANÉE ET DE CORSE EN 2024

52 % des aides* attribuées en 2024 contribuent à l'adaptation des territoires au changement climatique.

- **Pour économiser l'eau (tous usages) et sécuriser l'alimentation en eau potable**
159 millions € dont 50,4 millions € pour les territoires ruraux en vue de rattraper leur retard structurel en matière d'eau potable

414 opérations ont permis d'économiser 21,2 millions m³, soit la consommation annuelle d'une ville de 387 000 habitants.

- **Pour favoriser la gestion durable des services publics d'eau potable**
15 millions €

- **Pour gérer les eaux usées et les eaux pluviales**
161 millions € pour la gestion des eaux usées (stations d'épuration et réseaux d'assainissement) et des eaux pluviales. Dont 29,2 millions € pour les territoires ruraux en vue de rattraper leur retard structurel

32 stations d'épuration parmi les plus impactantes pour le milieu. La lutte contre les pollutions par temps de pluie a représenté 75,7 millions € d'aides.

- **Pour réduire les pollutions industrielles**
19 millions €

370 kg de micropolluants supprimés dans les émissions industrielles.

- **Pour lutter contre les pollutions par les pesticides et les nitrates et protéger les ressources destinées à l'alimentation en eau potable**
7,7 millions € pour les captages prioritaires et ressources stratégiques pour le futur et 36,2 millions € pour l'agriculture

9 nouveaux captages prioritaires du SDAGE Rhône-Méditerranée ont engagé un plan d'action qui prévoit des changements de pratiques agricoles pour réduire l'utilisation des pesticides et des fertilisants. Éviter la pollution des captages par les pesticides permet d'économiser les surcoûts pour rendre potable une eau polluée. 36,2 millions € consacrés à la profession agricole pour supprimer ou réduire les pesticides (matériel, paiements pour services environnementaux, expérimentations et animation agricole) : 4,6 millions € au titre de la réduction des pollutions et 31,6 millions € au titre des paiements pour services environnementaux (PSE).

- **Pour redonner aux rivières un fonctionnement naturel, restaurer les zones humides et milieux marins, et préserver la biodiversité**
87,3 millions €

63 km de rivières restaurés et 87 seuils et barrages rendus franchissables par les poissons. Les aménagements artificiels des rivières (rectification des cours d'eau, bétonnage des berges, ouvrages en rivière...) empêchent les cours d'eau de bien fonctionner, et les poissons et sédiments de circuler. L'objectif est de redonner aux rivières un fonctionnement plus naturel.

Les aides ont également permis de préserver et restaurer 1030 ha de zones humides.

L'agence intervient également au profit de la mer Méditerranée. Elle a notamment financé des opérations permettant la réduction des pressions dues aux mouillages des bateaux de plaisance sur 86 ha d'herbiers.

- **Pour la solidarité internationale**
5 millions €

58 opérations engagées dans le cadre de coopérations décentralisées permettant de développer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans 23 pays en développement.

* incluant des crédits versés par l'État (Fonds vert et rénovation des canalisations d'eau potable).

L'AGENCE DE L'EAU VOUS INFORME SUR LA FISCALITÉ DE L'EAU

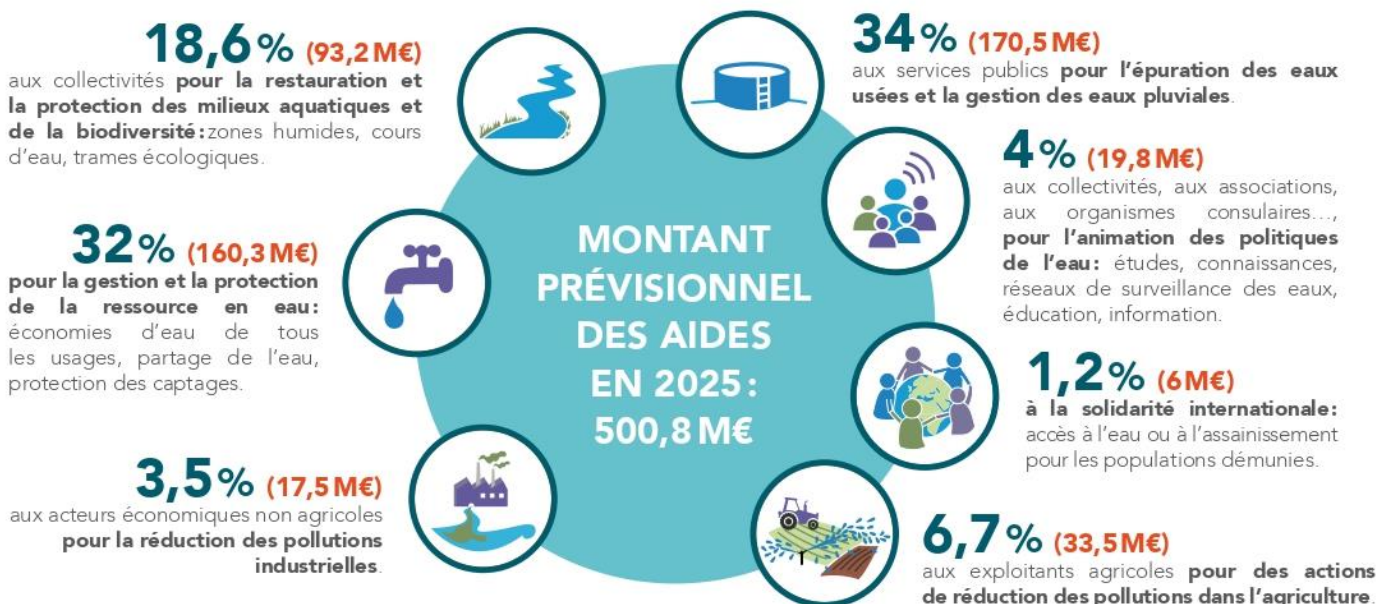
2025

Pour les ménages, les redevances (sur l'eau potable et l'assainissement collectif) représentent environ 12 % de la facture d'eau. Un ménage de 3-4 personnes, consommant 120 m³/an, dépense en moyenne 43,4 € par mois pour son alimentation en eau potable, dont 5,1 € par mois pour les redevances.



Pour toutes les redevances, les taux sont fixés par le conseil d'administration de l'agence de l'eau où sont représentées toutes les catégories d'usagers de l'eau, y compris les consommateurs.

UNE REDISTRIBUTION SOUS FORME D'AIDES



- Ces montants n'intègrent pas les crédits Fonds vert versés par l'État pour accompagner la stratégie nationale biodiversité (SNB 2030) et la renaturation des villes et des villages.
- **Solidarité envers les communes rurales** : l'agence de l'eau soutient, à des taux préférentiels, les actions des communes rurales situées dans le zonage de solidarité du 12e programme pour rénover leurs infrastructures d'eau et d'assainissement.
- **L'agence de l'eau contribue également au financement** de l'Office français de la biodiversité (OFB) et des parcs nationaux. Le montant de cette contribution pour 2025 s'élève à 108,3 M€.

QUALITÉ DES EAUX

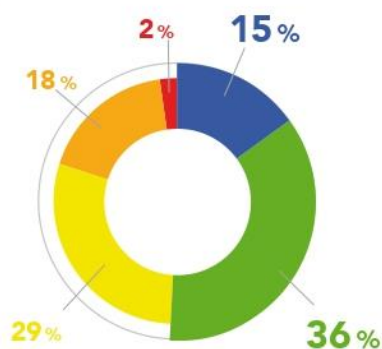
État écologique des cours d'eau

Données 2021

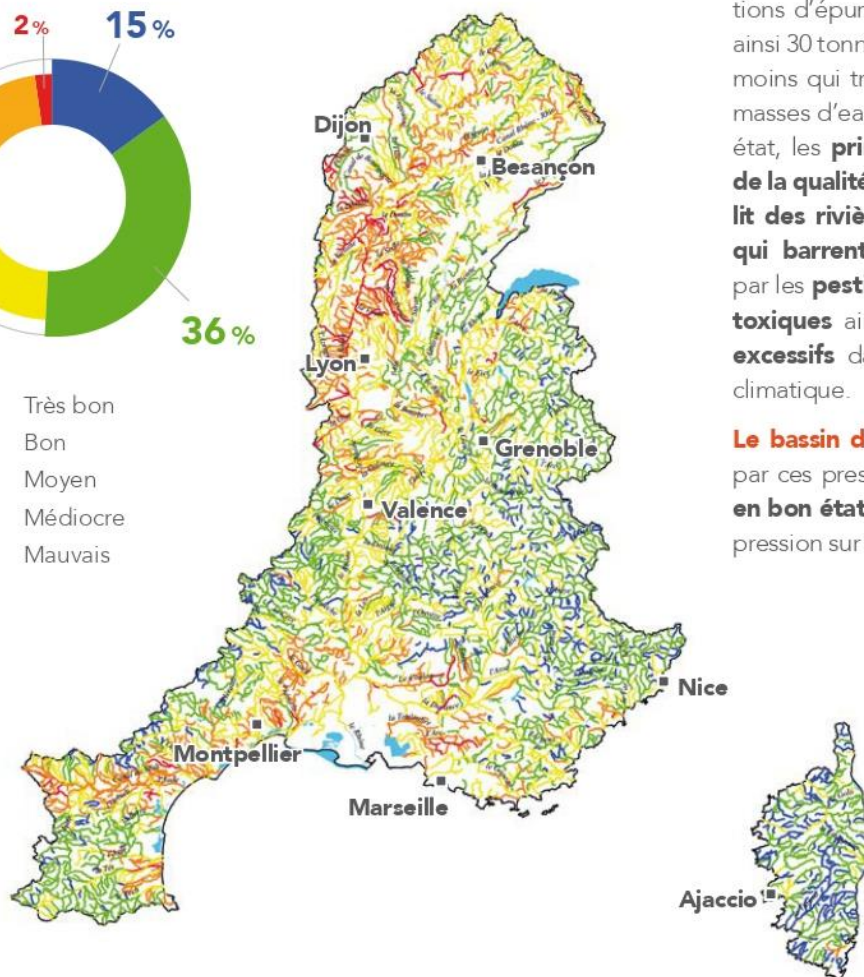
La moitié des cours d'eau du bassin Rhône-Méditerranée est en bon état écologique.

Cette nette amélioration est le résultat d'une politique réussie de mise aux normes des stations d'épuration. Par rapport à 1990, ce sont ainsi 30 tonnes d'azote ammoniacal par jour en moins qui transitent à l'aval de Lyon. Pour les masses d'eau n'ayant pas encore atteint le bon état, les **principales causes de dégradation de la qualité de l'eau** sont **l'artificialisation du lit des rivières et les barrages et les seuils qui barrent les cours d'eau**, les pollutions par les **pesticides** et les **rejets de substances toxiques** ainsi que les **prélèvements d'eau excessifs** dans un contexte de changement climatique.

Le bassin de Corse est relativement épargné par ces pressions, **91 % de ses rivières sont en bon état**. Toutefois, un accroissement de la pression sur la ressource en eau est constaté.



Très bon
Bon
Moyen
Médiocre
Mauvais



La qualité des rivières sur smartphone et tablette



Appli qualité rivière

Découvrez l'état de santé des rivières en France avec l'application mobile de l'agence de l'eau.

Bassin Rhône-Méditerranée

- > 16 millions d'habitants
- > 20 % du territoire français
- > 20 % de l'activité agricole et industrielle
- > 40 % de l'activité touristique
- > 11 000 cours d'eau de plus de 2 km

Bassin de Corse

- > 338 000 habitants permanents
- > 3,5 millions de touristes chaque année
- > 3 000 km de cours d'eau
- > 1 000 km de côtes